claré qu'il étoit agent d'Edward Edwards, imprimeur à Montréal, pour distribuer la Gazette de Montréal aux Souscripteurs de la ville de Québec, et en retirer les souscriptions; que le papier imprimé mentionné dans la résolution de l'Assemblée du sept de ce mois, et à lui présenté, est une des Gazettes de Montréal, imprimées par le dit Edward Edwards, et distribuées par lui William Boutillier.

Mr. Berthelot, un des Membres du Comité, a déclaré qu'il étoit un des souscripteurs de la Gazette de Montréal imprimée par Edward Edwards, Imprimeur à Montréal; que le papier imprimé, mentionné dans la résolution de l'Assemblée du sept de ce mois, est une des Gazettes qu'il a reçues comme souscripteur de la dite Gazette, et qu'il a payé, sur la quittance de Mr. William Boutillier, l'année de souscription des Gazettes dont le dit papier imprimé sait partie.

Le Comité a ensuite envoyé chercher Mr. Richardson, un des membres de l'Assemblée, le quel a déclaré qu'il avoit été présent à un dincr donné à Montréal par les marchands de Montréal, dans le mois de Mars, 1805, aux membres du Parlement Provincal pour la ville et Comté de Montréal; qu'Isac Tod, Ecuier, alors de Montréal, en étoit président et a donné les Toasts bues à ce diner; " qu'il est impossible après un tel laps de tems qu'il puisse se ressouvenir avec précision quelles furent les Toasts alors données' mais que du mieux qu'il peut se ressouvenir, les santés surent données à peu près à l'esset de toutes celles contenues dans le papier à lui présenté " (sçavoir, le papier imprimé mentionné dans la résolution de l'Assemblée du sept de ce mois;) " mais que probablement elles sont incorrectement exprimées, parce qu'une d'elles, telle que donnée dans le dit papier, sçavoir la derniere, est une absurdité."

Le Comité a appellé Mr. John Blackwood de Montréal, le quel a déclaré qu'il a été présent à un diner donné à Montréal par les marchands de Montréal aux Représentants de la ville et du Comté de Montréal, dans le mois de Mars, 1805; qu'Isac Tod, Ecuier, en étoit président, et y donnoit les Toasts; qu'il ne peut pas dire si la fixieme Toast contenue.